

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 9

Artikel: On crouio gieux que l'a zu son compto
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225708>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne



ON CROUO GIEUX QUE L'A ZU SON
COMPTO

E tot teimps l'ai a zu dâi pandoûre, dâi bregand et dâi dzein que no vâliant mau. Quand sè fant accrotsi, vant portâ l'ao tsausse dèvant lo dzudzo. que badene pas, et pu aprî via po Bochud.

Seulameint pè clli Bochud, l'ai sant tant bin, qu'èin a que sant tot benaise, quand vint l'hivè, de pouâ l'ai refère onna passâie. Cein sè comprend, lo directeu l'è pardieu on tant galé hommo, que sâ tant bin l'è preindre et ti clliâo que l'ai ant zu èin peinchon, se failâi, vôte-rant ti por li. Respect !

Mâ l'ai a dâi dzein que l'âmant mî fère leu mîmo lè dzudzo. Stausse, se l'ai a on craset que l'è z'insurte, n'a pas sè plieindre, l'ai fotant onna motcha et on tire-tè-lèvé que cein l'ao fâ passâ l'einvya de recoumeinci. Demandâ pî a Cougnemo.

Clli Cougnemo, l'ètai la sixiéma ruva d'on tenomobile. on galaboutein, bon à rein qu'à bambanâ et à tsecagnî, adî la leinga âo mor, niaffet, pandoûre et larro, lè coute ein long, tserropa du que l'avâi ètâ fé. Tot cein que l'â-mâve l'è l'ovràdzo qu'ètai fini, lo sâocesson que n'ètai pas medzi et lo chenique que n'ètai pas bu.

E-te possibillio âo mondo que l'ai ausse dâi dzein dinse su la terra. Se Cougnemo ein n'ètai pas ion, crâide-vo que porri vo dère son nom ? L'ai a dâi z'affère qu'on n'einveinte pas.

Dan, clli Cougnemo l'avâi tant robâ pè lo velâdzo, sein sè fère preindre, que la marchandi coumeinci à manqua. L'avâi dan décidâ de recoumeinci sa vya, mâ dein on autro velâdzo, mîameint que l'è, vouâ, bo et bin onna petite vela.

Onna né, va sè poustâ on bocon ein dèfro dâo velâdzo, à n'on câro soran, qu'on n'arâi pas oîu criâ : « Ao sâco ! » et sè peinsè :

— Vu arretâ lo premi que passe et l'ai demandâ, po l'apprevaîs, quinn' hâora l'è. Et pu aprî, l'ai derî : « La bossa âo la vya ».

Manque pas. Quand bin la né l'ètai naïre quemet on for de bolondzi, on hommo l'è venu à passâ. Cougnemo va vè li et l'ai fâ :

— Quinn' hâora è-te ?

L'hommo, que l'ètai lo guiet que fasâi sa veryâ et qu'avâi on chetton pè lè man, s'è tot tsaud dèmaufyâ que l'avâi affère avoué on che-napan. Ne fâ ne ion ne dou. Sè recoule de trâi pî, fâ volâ son chetton ein derâi, lo ramîne ein dèvant à lè fère subliâ, et pu... mrrau su la rîta à Cougnemo ein l'ai deseint :

— Il a sonné une !

Ma fâi, Cougnemo l'a vu lè z'èpelue. S'è peinsâ : A Dieu mè reinde ! et l'a fusâ via, âo dissime galop, tant que pouâve éteindre, la rîta quemet lè tsat quand vâyant on tsin.

Et on arâi pu l'œure que desâi :

— L'è bin veré, l'è onn' hâora. A onna chet-

tenaie pè hâora, heurusameint que n'è pas reincontrâ clli coo onn' hâora pe vito... à la miné !
Marc à Louis.

GRIPPE !

Un soir, rentrant à la maison
Le cervelet en pamoison
Et, dans la gorge
Un feu de forge.
J'ai dit, délaissant mon souper :
« Je crois bien que je suis grippé ! »

A ce moment, trois camarades
Vinrent à ma porte sonner :
— « Viens avec nous, on se balade
« Ce soir, et l'on veut t'emmener
« Pour une bringue
« Qui se distingue. ».

J'ai répondu : « Laissez-moi seul
« Avec ma tasse de tilleul ! »
— Quoi, du tilleul ? Ma pauvre femme,
Me versant le liquide infâme,
En conclut, le regard baissé :
« Du tilleul !... Il est bien pincé ! »

Mon docteur, faisant sa tournée
Le lendemain,
Arriva dans la matinée,
Me prit la main,
Interrogea son thermomètre,
Et décida de me soumettre
Au régime sec et lacté,
« C'est la grippe, à n'en pas douter,

« Elle est bénigne, cette année
« Mais, cependant,
« Soyez prudent,
« Un engorgement du poulmon,
« L'hématurie ou le flegmon.
« La bronchorée.
« La gastrorrhée,
« L'hépatite ou le choléra,
« Et cætera, et cætera... »

Je pensais, avec amertume :
« La grippe est bénigne à part ça
« Ell' commenc' comme un coryza...
« Mais qu'est-ce que j'vais prend'
pour mon rhume ! »

Enfin, après avoir passé
Huit jours, enfoncé
Dans les draps, l'estomac en panne,
Au régime de la tisane
Et du sirop.

Je suis guéri, je me promène,
Je prends le chemin du bureau,
Et je vois, sortant du bistrot,
Maint copain joyeux qui s'amène.
Et s'écrit, en voyant mon teint
Pâle, mon regard plus qu'éteint
Et ma mine défaite :
« Alors... on fait toujours la fête ?... »

Le bon motif. — Madame, d'un ton sévère. — Il me semble, ma fille, que cet agent de police vient bien souvent vous rendre visite. J'espère au moins que c'est pour le bon motif ?
La petite bonne. — Oh ! pour ça, oui, madame. Pensez donc qu'il a déjà commencé à me dire que je fais bien mal la cuisine...

LE CHOIX D'UN DEPUTE

LA séance de la municipalité de Brantigny était orageuse, ce soir-là, plus embrouillée encore que celle où il s'agissait d'augmenter le traitement du régent, l'année dernière. Il y avait de quoi échauffer les esprits. On devait désigner le candidat du district pour les élections au Grand Conseil.

Dans la salle basse attenante au café de « l'Hôtel-de-Ville », la municipalité était au grand complet. Le syndic Deladoue Jean-Louis, après avoir liquidé le menu fretin des questions à l'ordre du jour, avait abordé l'objet principal : la désignation d'un candidat aux élections prochaines. Il était près de minuit et personne n'avait encore avancé franchement un nom. Chacun tournait « autour du pot », pour un motif bien simple. Chaque municipal espérait secrètement être proposé et n'osait pas se présenter lui-même. Il faisait chaud et personne, pas même le garde-champêtre fonctionnant comme huis-sier, n'avait encore osé sonner pour avoir quelque chose à boire.

Pour la dixième fois, le syndic avait agité la sonnette :

— Voyons ! Tâchez-voir de faire une proposition sérieuse. On ne manque pas d'hommes capables de faire un député. dans notre commune. Il se fait tard et on ne peut pourtant pas coucher ici. Et puis, si vous aviez aussi soif que moi, il y a longtemps qu'on aurait trouvé notre candidat.

Cette fâcheuse hésitation avait son origine dans les ambitions personnelles. Le syndic estimait que l'honneur d'être candidat lui revenait de droit, puisqu'il était syndic. Le père Péclot, vice-président de la municipalité, parce que son grand-père avait été député. Timbrelet, boursier et notaire, parce qu'il avait la plus belle écriture de la commune. Brocantey, le pintier, parce que son beau-frère venait d'être nommé commis au Château, à Lausanne et Cognébin, le maréchal, parce qu'il croyait bonnes toutes les idées qu'il forgeait pour lui-même. Mais... se proposer soi-même, ce sont des choses qui ne se font pas. n'est-ce pas !

En présence d'un tel mutisme, le syndic se fâcha.

— Si personne ne veut faire de propositions, je lève la séance. Je ne tiens pas à rentrer chez moi, sans pouvoir renseigner ma femme sur le candidat choisi. Vous la connaissez. Ce serait la brouille pour une semaine au moins.

Voyant le syndic, pourtant un homme pondéré, se démonter, le père Péclot se lève :

— Y a pas ! Il faut se sortir de là, que diable ! Je propose qu'on fasse une loterie !

Stupéfaction générale. Bourbaki, le garde-champêtre qui allait passer à la salle à boire, s'arrête franc. Le syndic qui avait déjà ramassé sa paperasse, regarde son vice-président :

— Voyons ! Explique-toi, François ! On n'est pas ici pour entendre des gandoises. Qu'est-ce que tu chantes, avec ta loterie

Le père Péclot qui n'est pas orateur :

— Si j'ai dit « une loterie », c'est que j'entends qu'on tire au sort. C'est pourtant bien simple. Puisque personne n'a ouvert le bec pour faire une honnête proposition, eh bien, on n'a qu'à inscrire chacun sa préférence sur un bout